



COMMUNE de MANZIAT (Ain)

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 26 juin 2019 à 20h00

Absents excusés: ARNAL Stéphane, BOYAT Marie Eve, BOYAT Thierry, CATHERIN Agnès, DURUPT Nadège, ROHRBACH Daniel,

✂ **Procès-verbal de la séance du 21 mai 2019** le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de cette séance à mains levées et à l'unanimité avec 16 voix pour et 3 absences de personnes absentes lors de la séance du 21 mai 2019.

Aucune délibération n'est à prendre pour ce conseil, mais M. le maire a tenu à réunir le conseil municipal avant les vacances, afin de faire un point sur les différentes commissions et traiter les questions diverses.

Avant de passer aux comptes rendus des commissions, M. le maire tient à demander l'avis du conseil municipal pour ce qui concerne le recrutement pour un emploi à durée déterminée. En effet, il vient d'être porté à la connaissance de la direction qu'un des agents des services techniques sera absent pendant plusieurs semaines et il convient de renforcer l'effectif restant le plus rapidement possible, car le planning des vacances ayant déjà été validé, la présence de deux agents techniques est indispensable pour assurer la continuité du service public. Après avoir étudié différentes pistes, Corentin LARDET disposerait des compétences nécessaires à la conduite d'engins (CAP conduite d'engin et CACES). De plus il connaît bien la commune et est disponible rapidement pour en emploi précaire (à compter du 08 juillet 2019). M. le maire demande au conseil de bien vouloir se prononcer sur la faisabilité de cette embauche pour une durée de deux mois. Le conseil municipal après échanges, approuve cette décision à l'unanimité, M. le maire ne prenant pas part au vote.

Comptes rendus des commissions :

⇒ Commission Voirie : Le PATA est terminé, il a nécessité 100 tonnes de cailloux, 15 tonnes d'émulsion de bitume et 3 tonnes d'enrobé à froid pour les préparations. Daniel BENOIT souhaite rencontrer la commune pour un problème d'évacuation de ses eaux pluviales suite à des travaux qui ont été réalisés il y a plusieurs années par la Communauté de Communes.

⇒ Commission assainissement/environnement : M. le maire, J. Laurent ont rencontré le Conservatoire des Espaces Naturels pour évoquer les locations des prairies ainsi que les travaux à programmer pour 2020.

M. le maire, J. Laurent, L. Voisin, la Directrice Générale des Services ont rencontré le cabinet Merlin et l'entreprise Polen'Garampon pour faire un bilan sur les travaux de chemisage terminés et évoquer les perspectives de fin d'année. Le secteur D7 – Les Semalons pourrait débuter à la rentrée et le secteur D14 – Les Millets en fin d'année. Un rendez-vous avec la police de l'eau est programmée pour début septembre afin de faire un point pour l'année 2020, année au cours de laquelle il faudrait programmer un nouveau diagnostic de notre réseau d'assainissement (le dernier datant de 2010). Le cabinet Merlin a exposé que certaines parties ne pourront être réhabilitées par le chemisage mais uniquement par les techniques traditionnelles.

Les élèves de CE1/CE2 et CM1 de l'école primaire publique ont participé, sur proposition de la mairie, à une visite de la prairie organisé par le Conservatoire des Espaces Naturels et animé par la Ligue de Protection des Oiseaux le 23 mai dernier. Très appréciée par les enfants et les professeurs, tout comme la première visite organisée en octobre dernier, il est demandé au Conservatoire des Espaces Naturels de renouveler cette opération avec une animation organisée directement par leurs services. A noter que l'école privée, également conviée à participer à ces animations n'a pas donné de suite à ces propositions.

⇒ Commission Communication : La commission communication ne s'est pas réunie depuis le dernier conseil.

⇒ Commission CLES : M. le maire invite les conseillers municipaux à participer à la soirée estivale organisée par la MARPA le 03 juillet 2019 à 19h, au cours de laquelle musiques et chants par les résidents seront au rendez-vous.

M. le maire, N. Chambard, A. Appert se sont rendus au dernier conseil d'école de l'année ce mardi 25 juin. 131 élèves en cette fin juin et une prévision de 135 pour la rentrée de septembre 2019. Le personnel enseignant sera en partie renouvelé à la rentrée, avec le retour de l'institutrice en congés de maternité, et une mutation. Les élèves ont fait un voyage aux grottes de Lascaux et une rétrospective de leur voyage, au travers une exposition et des films est organisée ce lundi 1^{er} juillet de 13h30 à 20h30 à la salle des fêtes. M. le maire convie les membres du conseil municipal à s'y rendre. Suite à la demande du personnel enseignants et des élus, M. le maire se tournera vers la Communauté de Communes Bresse et Saône pour l'organisation d'une journée de l'environnement comme cela avait été fait il y a quelques années. Les enfants sont très sensibilisés sur ce sujet mais ne participent pas globalement aux actions organisées par la commune, c'est pourquoi M. le maire souhaite également qu'une réflexion soit faite pour notre journée « Nettoyage de la commune ».

Deux réunions de la commission CLES sont prévues les 2 juillet et 5 juillet afin de finaliser la convention avec l'association Le Restaurant Scolaire, cette dernière étant conviée à participer à la deuxième réunion. Un point sera également fait lors de cette rencontre avec le directeur de l'école publique, la directrice de l'école privée ainsi que les dames en charge de la garderie pendant la pause méridienne afin d'organiser l'ouverture du nouveau restaurant scolaire pour la rentrée de septembre 2019.

Le 28 mai dernier, M. le maire s'est rendu avec A. Catherin à l'assemblée générale de la MARPA, un nouveau président a été nommé : M. Pelletier en remplacement de G. Billoudet.

⇒ Commission Bâtiments: Les locaux du football club de Manziat, de la Société de Chasse ont été fracturés, et des dégâts ont également été relevés à la salle des fêtes. Un dépôt de plainte a été fait auprès de la gendarmerie.

La commission bâtiment s'est réunie et a retenu un projet de fresque sur le thème du restaurant scolaire sur le mur de la Maison Sibellas qui devrait voir le jour mi-juillet.

La commune a obtenu une subvention de la Communauté de Communes Bresse et Saône de 83 399.06 € pour la construction du restaurant scolaire. L'intérieur de ce bâtiment est achevé à 95%, et les meubles de cuisine arrivent début juillet. La réception du bâtiment est prévue mi-juillet.

Concernant l'ancienne cantine, la salle de restauration sera mise à disposition de l'association du Sou des Ecoles qui utilisera ce lieu pour la garderie péri-scolaire. Pour cela

l'association a investi dans divers mobiliers (chaises, tables, canapés...). Les cuisines seront transformées en deux pièces à usage de rangement.

Concernant l'école, le projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité) voit le jour avec l'installation de tableaux numériques et d'un écran tactile.

M. le maire a rencontré le 31 mai dernier, le district du football afin de lui présenter le projet de l'extension des vestiaires du stade de football de Manziat. Le permis a été déposé et l'instruction par les services de la DDT est en cours.

A. Catherin s'est rendue le 3 juin à l'assemblée générale de l'ADMR.

⇒ Commission Urbanisme: D. Catherin dresse la liste des dossiers d'urbanisme.

Concernant le PLUI, deux réunions se sont tenues les 22 mai et 11 juin relatives à l'étude des zonages et du projet de règlement. Une réunion du pôle de Manziat est prévue le 02 juillet en présence du bureau d'étude. Le 11 juillet une réunion aura lieu à Pont-de-Vaux avec la DDT concernant les logements vacants.

Informations intercommunales

Stéphanie BERNARD et Arnaud COULON qui se sont rendus au dernier conseil communautaire expliquent aux conseillers qu'une présentation du SCOT a été faite par le bureau d'études. De nombreuses questions et remarques sont faites par les conseillers municipaux sur ce sujet notamment sur le fait qu'il est dommage que les bureaux d'études se basent pour faire leur diagnostic sur des données nationales et non locales. Il serait bien que les élus locaux soit beaucoup plus partie prenante dans l'établissement des diagnostics effectués car ils ont une connaissance parfaite des problématiques rencontrées sur leur territoire.

Informations diverses

M. le maire a organisé une formation pour les pompiers avec la SAUR sur la manipulation et la gestion des poteaux d'incendie, le 23 mai dernier.

M. le maire remercie les conseillers qui se sont mobilisés pour les élections européennes du 26 mai dernier, leur sérieux a permis le bon déroulement de cette journée.

M. le maire annonce au conseil que la direction de l'école privée change à compter de la rentrée de septembre 2019, Mme Matray sera remplacée par Mme Karine Berrod.

M. le maire s'est rendu le 7 juin à l'assemblée générale du Football Club de Manziat

Le budget de l'association foncière a été voté le 04 juin 2019.

Le 12 juin dernier, M. le maire s'est rendu avec quelques conseillers aux spectacles organisés par la bibliothèque, comme chaque année c'est un moment très convivial et il remercie les bénévoles pour leur investissement. Le 27 juin, deux bénévoles de la bibliothèque, Mmes PIN et TATON recevront un diplôme du conseil départemental pour leur participation à une formation sur la gestion d'une bibliothèque municipale. M. le maire souligne combien il est important de soutenir nos bénévoles et de les aider dans l'exercice de leurs missions par le biais notamment de formations.

Le policier municipal a repris ses tournées plusieurs soirs de la semaine suite aux incivilités qui se sont produites sur la commune ces derniers temps.

Ce week-end aura lieu le 120^{ème} anniversaire de l'Union Musicale avec concert et corso fleuri, M. le maire sollicite divers élus pour décorer la mairie avec des grappes de ballons ce dimanche matin.

Le crédit agricole a adressé un courrier à tous ses clients pour les informer de la fermeture de l'agence de Manziat le 20 septembre, et du maintien du distributeur de billets. M. le maire

rencontrera les responsables du crédit agricole le 9 juillet prochain pour évoquer avec eux l'organisation technique de ce maintien.

Questions diverses

N. Chambard a participé avec certains conseillers au concours de boules le lundi de pentecôte. M. le maire remercie les participants.

Le Maire,

(Séance levée à 22h15)
Le Secrétaire,

Les Conseillers,